

**L'intersyndicale FO/CGT/SUD/UNSA a été reçue le 19 novembre 2010 par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et le Directeur Général du CHU. Les revendications de l'intersyndicale portent sur le retrait immédiat du contrat de retour à l'équilibre budgétaire, la transformation en emplois permanents des contrats d'accompagnement dans l'emploi, et un plan de relance de la formation paramédicale.**

Les réponses suivantes ont été apportées :

- **le retrait immédiat du contrat de retour à l'équilibre budgétaire** : celui ci n'est pas envisageable au regard de la situation financière actuelle du CHU. Grâce à ce contrat, le déficit a été réduit de 20% entre 2008 et 2009 (de 10,8 à 8,8 millions d'euros) et un soutien financier a pu être obtenu ces dernières années, afin d'accompagner les efforts du CHU. L'effectif rémunéré du CHU reste cette année stable pour les activités existantes, des créations d'emplois étant par ailleurs obtenues pour des activités nouvelles.
- **la transformation en emplois statutaires des CAE** : Ces contrats constituent un appui au fonctionnement des services, mais n'ont pas vocation à devenir des emplois permanents. Quarante sept (47) d'entre eux devaient prendre fin d'ici la fin de l'année. Il apparaît aujourd'hui possible d'en prévoir le renouvellement grâce aux efforts des pouvoirs publics, dans un contexte financier particulièrement contraint.
- **le plan de relance de la formation paramédicale** : Le CHU a maintenu dans son intégralité les promotions professionnelles paramédicales et les préparations au concours. A titre d'exemple, les études de 115 agents sont prises en charge cette année par l'établissement, contre 108 en 2009. Une concertation sera cependant ouverte avec les représentants du personnel pour examiner la possibilité d'augmenter le nombre de formations d'aide-soignant dans le cadre de l'enveloppe globale de formation du CHU, telle qu'elle est réglementairement définie.